

MÉMOIRES

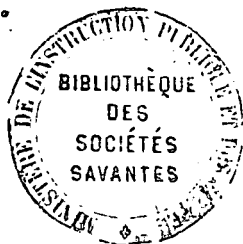
DE

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.



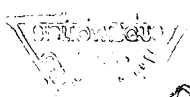
TOME IX. — 1844-1845.



NIORT,

IMPRIMERIE DE ROBIN ET C^{ie}, LIBRAIRES ET LITHOGRAPHES,

RUE SAINT-JEAN, N° 6.



1846.

Per. 80

12648

NOTICE

SUR LES

DÉPOTS DE SABLE DES ENVIRONS DE NIORT ,

ET

SUR LES DÉBRIS DE MAMMIFÈRES QU'ILS CONTIENNENT ,

Par M. BAUGIER.



Il y a longtemps déjà que des débris de mammifères ont été découverts dans les sablières qui sont exploitées aux portes de Niort, sur le territoire de la commune de Sainte-Pezenne. Les premiers ont été recueillis par M. Martin aîné, propriétaire de l'une de ces sablières, et ils sont passés ensuite dans les mains de son gendre, M. Mathé aîné, qui a bien voulu nous les communiquer.

La première fois que nous avons visité les sablières, avec l'intention d'y chercher des ossements d'animaux, nous avons interrogé les ouvriers qui les exploitent, et nous avons appris que bien des restes précieux avaient été détruits; que des squelettes entiers, brisés par le pic, avaient été réduits en poussière et dispersés. Nous avons ressenti une vive reconnais-

sance pour M. Martin, qui, le premier, a songé à conserver quelques-uns de ces curieux débris. Nos recherches n'ont point été infructueuses, et nous avons pris des mesures pour que tout ce qui sera découvert à l'avenir soit recueilli avec précaution et nous soit conservé. Déjà, nous devons aux soins des ouvriers, avertis par nous, de nombreux fragmens qui, réunis à ceux que nous ont donnés MM. Martin et Mathé, ainsi qu'à ceux que nous avons recueillis nous-mêmes, forment la collection que nous mettons sous vos yeux.

Ces débris ont appartenu à cinq genres de mammifères. Le temps nous a manqué pour en déterminer les espèces. Nous nous bornerons donc aujourd'hui à une simple nomenclature générique, et à quelques notes descriptives sur le terrain qui les recelait et qui nous réserve, nous l'espérons, d'importantes découvertes.

SITUATION ET COMPOSITION DU TERRAIN.

Au nord-ouest, et à un kilomètre environ de la ville, le sol s'élève et forme un monticule que traverse à gauche la route de Fontenay, et que longe à droite celle de Coulonges. C'est dans l'angle formé par ces deux routes, près de l'endroit où la seconde se divise pour conduire au village de Sainte-Pezenne, sur le flanc septentrional de la colline, qu'ont été ouvertes les carrières à ossements; la vaste tranchée qu'y a pratiquée une longue exploitation, sur une profondeur de 12 à 15 mètres, montre parfaitement l'ordre de succession et la composition des couches qui s'inclinent vers le nord-nord-est, sous un angle de 15 degrés à peu près, avec cette particularité que l'inclinaison est plus forte pour les couches supérieures, et se rapproche de plus en plus de la ligne horizontale pour les couches les plus basses, et par conséquent les premières déposées.

La coupe générale présente une série de six couches principales, composées elles-même de petites couches nombreuses :

1^o La première, la plus élevée, est formée de petits fragmens cal-

caires, libres, d'un jaune pâle, reposant sur un lit de terre grasse et rougeâtre.

2° Dans la seconde, les fragmens calcaires, analogues à ceux de la première, sont agglutinés par un ciment calcaire fort solide, et constituent une espèce de poudingue assez compact.

3° La troisième, l'une des plus puissantes, renferme une masse de ces petits cailloux désagrégés, libres, d'une couleur jaune assez prononcée.

4° La quatrième, entre deux minces strates de terre rouge, est composée comme la précédente.

5° La cinquième, aussi puissante que la troisième, se compose uniquement de terre rouge, ocreuse, dans laquelle sont empâtés de rares cailloux de dimensions diverses.

6° La sixième, enfin, offre une composition semblable à celle des couches supérieures, si ce n'est que les fragmens qui la forment sont généralement plus gros, surtout dans la dernière assise qui repose sur les premiers bancs de l'oolite inférieure.

Il est à remarquer que les cailloux de ces diverses couches sont des fragmens calcaires, anguleux, variant de la grosseur d'une noisette au poids de 1 à 2 kilog. Ils sont oolitiques, et d'une pâte analogue à celle de l'oolite inférieure, sur lesquels repose la sablière, et qui forme le sol de toute la plaine, depuis Niort jusqu'à Coulonges, sur une étendue de deux myriamètres. Nous avons d'ailleurs trouvé dans quelques-uns d'entre eux des fossiles qui appartiennent à cette formation, entre autres le *bélemnites canaliculatus*, l'*ammonites colubrinus*, le *pecten cingulatus*, etc. Parmi les fragmens calcaires, on trouve quelques cailloux siliceux et quartzeux, ferrifères, qui n'ont d'analogues que dans les terrains tertiaires qu'on rencontre, par lambeaux, le long des coteaux de la Gâtine.

La régularité des couches prouve qu'elles ont été déposées tranquillement: celles qui sont formées de cailloux sont exploitées sous le nom de sable maigre, pour garnir les allées de jardins, les promenades publiques.

La terre ocreuse qui constitue les autres, est appelée, par les ouvriers, sable gras, et employée comme mortier dans les constructions.

Dans toutes ces couches, on remarque la présence de l'hélice némorale à l'état fossile.

SITUATION DES OSSEMENS.

Les ossemens s'y rencontrent également à toutes les hauteurs, avec cette circonstance que le plus souvent les squelettes sont entiers, dans une position parallèle à celle des strates, et qu'autour d'eux il existe un vide ou un amas de terreau occasionné évidemment par la décomposition et l'anéantissement des parties charnues qui les recouvraient.

ÉTAT DES OSSEMENS.

Le plus souvent aussi ils sont libres; dans quelques cas, ils adhèrent à l'espèce de poudingue qui les enveloppe, et forment avec lui une véritable brèche osseuse.

Leur aspect est terreux, leur couleur d'un jaune légèrement ocreux; quelques-uns font une vive effervescence dans les acides; les autres, n'ayant conservé que le phosphate de chaux, ne sont point influencés par les réactifs; dans tous, la cavité médullaire est vide, ou remplie de terre rouge. Les dents ont généralement conservé leur émail.

Jusqu'à ce jour, trois ordres et cinq genres ont été représentés dans les débris découverts.

Ordres.	Genres.
1° RONGEURS.	1° Marmotte. — <i>Arctomys</i> .
2° PACHYDERMES.	2° Sanglier. — <i>Sus</i> .
	3° Cheval. — <i>Equus</i> .
3° RUMINANS.	4° Bœuf. — <i>Bos</i> .
	5° Cerf. — <i>Cervus</i> .

Voici la nomenclature des pièces qui appartiennent à chacun d'eux :

MARMOTTE.	{	Toutes les pièces du squelette, en grand nombre, à l'exception de la tête : il n'y a qu'une petite portion d'un crâne.
SANGLIER.. . . .		Défense supérieure droite.
CHEVAL.	{	Première, quatrième et cinquième molaires; — occipital; — vertèbre caudale; — portion iliale du coxal; — portion de côte; — portion externe inférieure d'humerus gauche; — autre portion inférieure d'humerus; — portion de fémur; — tête de fémur droit; — extrémité inférieure de tibia gauche; — tête de tibia gauche; — tibia gauche; — portion inférieure de tibia gauche; — péroné; — quatre premiers phalangiens; — deuxième phalangien; — os du carpe; — os du tarse gauche; — extrémité inférieure du tarsien gauche; — deux autres fragmens de tarsiens; — tarsien droit.
BŒUF.	{	Aurochs fossile (Cuvier). — Extrémité inférieure d'humerus droit; — extrémité inférieure d'humerus gauche; — astragale; — calcaneum.
CERF.. . . .	{	Plusieurs fragmens et base de bois; — quatre phalangiens; — scaphoïde du pied droit de derrière.

ORIGINE ET AGE DU DÉPÔT.

Maintenant, à quelle époque et comment a été formé le dépôt qui nous occupe?

La composition des cailloux, les fossiles qui s'y rencontrent, l'ensemble des mammifères dont il renferme les débris, excluent la pensée d'une formation bien ancienne. Elle est certainement postérieure à celle des terrains jurassiques, puisqu'elle n'est qu'un amalgame de débris enlevés à ces terrains. La présence d'espèces inconnues dans la période tertiaire et de quelques fragmens siliceux et quartzeux, qui appartiennent aux derniers dépôts de cette période, lui assigne une date plus récente. D'un

autre côté, l'absence complète de restes humains, le degré même de fossilisation des ossemens, prouvent qu'elle est antérieure à l'apparition de l'homme sur la terre. Nous pensons donc qu'elle a précédé immédiatement cette époque, où le globe s'est constitué géographiquement comme nous le voyons aujourd'hui, et que les géologues ont appelée l'époque quaternaire.

Nous croyons aussi qu'elle est due à un vaste courant d'eau douce, puisqu'aucun reste marin ne s'y trouve, courant qui, descendu du nord ouest, en charriant les débris arrachés au sol qu'il couvrait, et les cadavres des animaux épars sur sa route, a heurté, dans sa marche, les roches jurassiques qui forment le promontoire de Saint-André, et qui, forcé par cet obstacle insurmontable de se replier presque sur lui-même, a laissé dans le remou qui a dû se faire à sa droite, les graviers et les restes qu'entraînaient ses eaux. Ces restes se sont amoncelés sur le penchant de la colline qui s'appelle aujourd'hui la Montée de Saint-Hubert, et qui devait alors être une île. Ils se sont amoncelés par couches régulières, plus ou moins épaisses, selon que les eaux étaient plus ou moins chargées, et quand le courant a été passé, quand la Sèvre a eu pris son cours au fond du lit qui lui avait été ouvert, un terrain nouveau s'est trouvé formé vis-à-vis le promontoire qui avait triomphé des efforts de l'inondation.

Nous avons déjà dit que tous les fragmens, petits et gros, qui constituent les sablières, étaient anguleux. Ils n'ont donc pas été roulés longtemps ni charriés de loin. D'ailleurs les terrains auxquels ils ont été arrachés ne s'étendent pas au delà de deux myriamètres, bornés qu'ils sont, à cette distance, par la chaîne granitique qui divise le département en deux portions; la plus grande partie de ces fragmens a dû être enlevée aux assises même du coteau de Saint-André. Il en faut conclure que tous les animaux dont vous voyez les restes, étaient les habitans de la contrée même où nous vivons, et qu'ils trouvaient sur le sol et dans l'atmosphère des Deux-Sèvres des moyens d'existence qui manqueraient probablement aujourd'hui à quelques-uns d'entre eux; car, si

nous en exceptons le cheval, qui ne paraît pas différer essentiellement de celui des sablières, nous ne trouvons dans notre département, ni la marmotte, qui s'est réfugiée dans les montagnes, ni les ruminans de la taille de ceux dont vous avez les débris sous les yeux.
